



**CENTRE DE GESTION
DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AUBE**

**AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL
ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE
ANNÉE 2022**

Par arrêté n°2021_348 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube en date du 24 septembre 2021, un examen professionnel d'avancement au grade d'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE est organisé à partir du **17 MARS 2022** par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aube pour le compte des collectivités territoriales du département de l'Aube et leurs établissements publics ainsi que pour le compte des collectivités et établissements publics relevant des Centres de Gestion de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura, de la Marne, de la Nièvre, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire, de l'Yonne et du Territoire de Belfort, ayant confié par convention l'organisation de cet examen au Centre de Gestion de l'Aube.

ORGANISATION :

Les inscriptions à l'examen devront se faire par une préinscription sur le site internet du Centre de Gestion de l'Aube www.cdg10.fr. Toute préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception par le Centre de Gestion de l'Aube du dossier papier résultant de la procédure de préinscription pendant la période d'inscription (cachet de la poste faisant foi).

Les candidats doivent se préinscrire sur le site internet du Centre de Gestion de l'Aube (www.cdg10.fr) du **Mardi 26 OCTOBRE au Mercredi 1^{er} DECEMBRE 2021 inclus**.

En cas d'impossibilité de se préinscrire par voie électronique, les dossiers seront :

- soit **retirés** au Centre de Gestion de l'Aube, Parc du Grand Troyes, 2 rond-point Winston Churchill à SAINTE SAVINE (10300) du **Mardi 26 OCTOBRE au Mercredi 1^{er} DECEMBRE 2021** inclus pendant les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00),
- soit **demandés par écrit exclusivement au Centre de Gestion de l'Aube** - Service CONCOURS - BP 40085 - SAINTE SAVINE - 10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX, du **Mardi 26 OCTOBRE au Mercredi 1^{er} DECEMBRE 2021** (le cachet de la poste faisant foi). Le candidat devra joindre obligatoirement une enveloppe autocollante format 24x32 affranchie à 4,71 € et libellée à ses nom et adresse. Aucune demande par téléphone, e-mail, fax ne sera acceptée.

Les dossiers complétés et comportant les pièces demandées, devront être déposés (avant 17H00) ou adressés **au plus tard le 9 DECEMBRE 2021** (date de clôture des inscriptions) au Centre de Gestion de l'Aube :

Pour l'envoi : BP 40085 – SAINTE SAVINE – 10602 LA CHAPELLE SAINT LUC CEDEX ;

Pour le dépôt : Parc du Grand Troyes – 2 rond-point Winston Churchill – 10300 SAINTE SAVINE.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 14H00 à 17H00.

Les épreuves auront lieu dans le département de l'Aube et se dérouleront à partir du **17 MARS 2022**. Le Centre de gestion de l'Aube se réserve la possibilité d'ouvrir d'autres centres d'examen dans un ou plusieurs des départements mentionnés ci-dessus, au vu du nombre et de l'origine géographique des candidats.

Le Centre de Gestion de l'Aube se réserve la possibilité, au regard des mesures prises par le Gouvernement concernant le retour à la vie normale et des conditions d'organisation des épreuves imposées par la réglementation, de modifier les dates des épreuves.

CONDITIONS REQUISES :

Peuvent se présenter à cet examen professionnel, les **adjoints territoriaux d'animation ayant atteint le 4^{ème} échelon et comptant au moins trois ans de services effectifs** dans ce grade ou dans un grade d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C doté de la même échelle de rémunération, ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

Fait à SAINTE SAVINE, le 27 septembre 2021

Pour le Président, par délégation,
la Directrice,



Claudine KOLUDZKI

